



Le criminel-né à la Une ? Lombroso et sa créature dans la presse française de faits divers (1909-1939)

Marc Renneville

► To cite this version:

Marc Renneville. Le criminel-né à la Une ? Lombroso et sa créature dans la presse française de faits divers (1909-1939). *Beccaria : Revue d'histoire du droit de punir*, 2021, Lombroso et la France. Criminologie, politique, littérature, 6, pp.451-474. <hal-03503281>

HAL Id: hal-03503281

<https://hal.science/hal-03503281v1>

Submitted on 18 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le criminel-né à la Une ?

Lombroso et sa créature dans la presse française de faits divers (1909-1939)

Marc Renneville

Centre A. Koyré, CNRS, Paris.

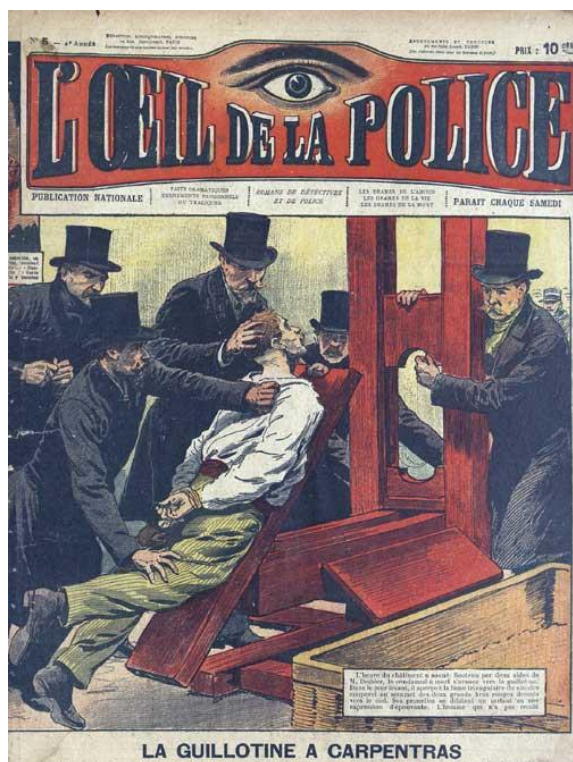
Que Cesare Lombroso soit considéré comme l'un des pères fondateurs de la criminologie scientifique ou rejeté comme un cas malheureux de demi-savant, nul ne lui conteste le titre d'inventeur de la théorie du « criminel-né ». Récidiviste, fou moral par retour atavique à un âge primitif de l'humanité, porteur de tatouages et parlant volontiers l'argot, le « criminel-né » est aussi porteur de signes distinctifs au physique ayant valeur de stigmates indicielles. Ces stigmates rapprochent l'apparence du criminel-né d'un homme préhistorique ou de certains « dégénérés ».

La théorie de Lombroso a fait l'objet d'une diffusion paradoxale, à la fois très étendue et très critique. Si le criminel-né a fait long feu dans la communauté scientifique internationale, il importe d'explorer sa diffusion dans la culture européenne, et spécifiquement dans la représentation des « sales têtes »¹. Cette contribution propose une incursion dans la presse française de faits divers sur une période de trente ans, allant du décès de Lombroso (1909) à la veille de la Seconde guerre mondiale pour se demander si la créature a survécu à son inventeur. Cette période a valeur de test parce qu'elle n'est pas très explorée au point de vue de l'histoire de la criminologie. Il s'agit en France d'un moment de reflux assez net de la présence de Lombroso dans la culture scientifique. Ce déclin est lié au rejet déjà ancien de la théorie atavique du criminel-né et, on y

¹ Marc Renneville, « Quand le signe fait science : de la bosse du crime au criminel né » dans Amélie Bernazzani (dir.), *Les enfants de Caïn : les représentations du criminel en France et en Italie, de la Renaissance au début du XXe siècle*, Turnhout, Brépols, 2016, p.61-77.

insiste souvent moins en France, au déclin plus général du mouvement de l'anthropologie criminelle portée par Alexandre Lacassagne, qui fut l'un des introducteurs avec son ami Gabriel Tarde des idées de Lombroso en France, mais aussi l'un de ses premiers critiques. Ce moment de reflux coïncide avec une criminologie de prophylaxie qui ne délaisse pas la réflexion sur les rapports du psychique et du psychisme. C'est aussi une période d'essor d'une presse populaire spécialisée dans la relation du fait divers criminel. Il existait bien déjà dans le dernier tiers du XIXe siècle une presse quotidienne qui titrait ponctuellement ses suppléments illustrés hebdomadaires sur des affaires criminelles (*Petit Journal*, *Petit Parisien*, *Progrès de Lyon* etc.) mais c'est durant l'Entre-deux-guerres qu'une presse spécialisée profite de l'essor de l'impression photographique et des techniques de montage pour diffuser à une large échelle des récits imagés dramatisant les crimes et les criminels.

Le déclin de la théorie de Lombroso dans la communauté scientifique française se vérifie-t-il dans cette presse populaire de fait divers ? Peut-on établir une évolution convergente pour affirmer que Lombroso et sa créature ne passèrent pas, en France, la barrière chronologique du XXe siècle ? Pour tenter de répondre à ces questions, je me suis mis en quête de Lombroso et de son criminel-né dans un corpus de trois revues : *L'œil de la Police*, *Détective* et *Police-Magazine*. L'enquête a porté sur les occurrences textuelles et la recherche d'une présence visuelle limitée aux illustrations de couverture. J'ai suivi, pour chaque titre, une même méthode. J'ai cherché ce qui me semblait être des citations directes : « Lombroso », « lombrosien », « criminel-né », « atavisme » puis des termes relevant d'allusions indirectes tels que « type criminel », « voleur-né », « prostituée-née ». J'ai complété cette approche lexicale par une analyse visuelle de l'ensemble des pages de couverture.



Sous *L'Œil de la police*.

L'œil de la Police est un journal illustré présentant en couverture un dessin en couleur pleine page. Il est lancé mi-janvier 1908 par la Librairie populaire et moderne à l'aide d'une campagne de publicité dans les grands quotidiens. Sa périodicité est hebdomadaire, il est daté de l'année avec des numéros suivis sans indication du jour de parution². *L'œil de la police* est lancé au moment du débat en France sur la question de l'abolition

de la peine de mort. Guidé par une rédaction d'inspiration conservatrice, il dérive dans ses derniers mois de publication vers des sujets d'actualité plus politiques et militaires³. Il compte 341 numéros jusqu'en août 1914. La première guerre mondiale provoque son interruption définitive. La collection consultée est celle de la BILIPO, mise en ligne sur Criminocorpus. Elle s'étend de 1908 à 1913 et comprend 261 numéros.

L'œil de la police prend pour thème à part entière la question criminelle. Il est le premier du genre, précédé de peu par *Les Faits divers illustrés*, lancé en octobre 1905 par Jules Rouff. On relève des différences notables entre les deux titres : si tous deux procèdent par une couverture avec un dessin en couleur en pleine page et un titre accrocheur, les *Faits divers illustrés* ne se limitent pas aux seuls faits divers criminels. On y trouve régulièrement rapportés des drames de la folie, les méfaits des Apaches, des suicides, des drames familiaux ou conjugaux, des crimes liés à l'alcoolisme mais aussi des catastrophes naturelles ou des accidents

² La date de lancement est approximative et déduite du signalement de la parution du n° 41 dans le quotidien *La Petite Gironde*, daté du 1^{er} novembre.

³ Michel Dixmier, Véronique Willemin, *L'Œil de la police. Crimes et châtiments à la Belle époque*, Paris, Éditions Alternatives, 2007.

par asphyxie, effondrement, des accidents de corrida, de cirque (fauves dévoreurs, éléphants écraseurs...). L'essentiel du journal est occupé par des parutions de feuilleton et seules des pages sont consacrées aux nouvelles de faits divers, qui sont toujours traités de manière brève, en un dessin et rarement plus de trois paragraphes. Les théories de l'anthropologie criminelle sont absentes de ce titre, tout autant que les avancées de la police scientifique ou de la médecine légale.

Lancé au début de l'année 1908, *L'Œil de la police* va beaucoup plus loin dans la spécialisation sur le crime. Toutes les images de couverture de cet hebdomadaire sont racoleuses, le contenu est succinct, rarement développé. Après quelques mois d'existence seulement, ce journal a acquis une réputation sulfureuse et semble cantonné à un lectorat populaire qui est volontiers stigmatisé par la presse généraliste. Maurice Genevois déclare ainsi, en décembre 1908, que ses lecteurs possèdent, à l'instar des abonnés aux *Faits divers illustrés* ou au supplément du *Petit Journal*, une « sadique curiosité [qui] pousse à vouloir des détails infâmes et à trouver des sensations atroces »⁴.

Lombroso n'est pas inconnu des lecteurs de *L'œil de la police*. Il est considéré comme un « célèbre criminaliste » et la rédaction n'hésite pas à emprunter au quotidien *Le Matin* son commentaire à la vue d'une photographie de Jeanne Weber, qualifiée alors d'ogresse de la Goutte-d'Or⁵. À la suite du décès de Lombroso en 1909, on signale aux lecteurs que son crâne et son squelette seront placés dans son musée d'anthropologie à Turin⁶. Lombroso est encore signalé dans une liste de savants à propos de l'enfance criminelle et dans un feuilleton « La femme aux yeux d'émeraude »⁷. On évoque bien dans ce dernier cas l'idée du « génie-né » mais le criminel-né n'est guère associé à son créateur.

⁴ Maurice Genevois, « Pourritures », *Les Temps Nouveaux*, n° 32, 5 décembre 1908, p. 1.

⁵ « À propos de Jeanne Weber. L'opinion de Lombroso », *L'œil de la police*, 1908, n° 20, p. 11

⁶ « Le crâne de Lombroso », *L'œil de la police*, 1909, n° 51, p. 2.

⁷ Respectivement dans les fascicules 1910, n° 97, p. 2 et 1911, n° 149, p. 10.

Dans un numéro de 1909, la couverture montre une scène d'exécution capitale à Carpentras. L'homme décapité est Rémy Danvers, 24 ans. La rédaction retrace sa vie en deuxième page intérieure et affirme qu'« en vérité, ce Rémy Danvers pouvait être considéré comme un criminel-né ». Non en raison de son physique, mais plutôt par sa criminalité précoce et son ascendance, puisque son père purgeait lui-même une peine de relégation en Guyane⁸. La rédaction raisonne de la même manière pour décrire en 1912 le « jeune monstre » Paul Gremaud, 15 ans, qui comparaît devant la Cour d'assise de Lons-le-Saunier pour avoir sauvagement assassiné une jeune fille après avoir tenté en vain de la violer. Cette fois-ci toutefois, l'accusé présente tous les signes physiques pour son identification. Il est le « type accompli du criminel, du 'mastoïde' de l'école italienne » affirme la rédaction, qui précise, en l'absence de dessin, à l'attention de ses lecteurs : « Il a le crâne énorme, le front bas sous la tignasse emmêlée, les larges oreilles écrasées, une frappante asymétrie faciale, de fortes mains au bout de bras trop longs. Son œil oblique de bête traquée suit avec inquiétude les moindres gestes du président qui l'interroge. Du reste, aucune émotion, pas un mot qui vienne de l'âme, la plus entière impassibilité »⁹.

La notion d'atavisme n'est guère présente dans *L'œil de la police*. Elle n'est citée qu'à quatre reprises mais jamais dans le sens d'un retour au type sauvage tel que l'entendait Lombroso. Dans un feuilleton, l'atavisme est pris comme une hérédité pathologique déterminante¹⁰. C'est ce sens qui prévaut, et que l'on retrouve lorsque l'atavisme est considéré comme un agent de la criminalité infantile, au même titre que l'hérédité et les mauvaises influences morales¹¹. La notion de « type » est beaucoup plus fréquente, avec près de 40 occurrences. Il y a, on s'en doute, un décalage entre cette notion et celle du criminel-né de Lombroso. De fait, il ne s'agit pas là pour *L'Oeil de la police* du « type

⁸ « La guillotine à Carpentras », *L'Œil de la police*, 1909, n° 5, p. 2.

⁹ « Memento de la cour d'assises. Le crime d'un gamin », *L'œil de la police*, 1912, n° 195, p. 9.

¹⁰ « Le dernier des Brinvilliers », *L'œil de la police*, 1908, n° 9, p. 2.

¹¹ Propos attribué au docteur Émile Laurent in « L'enfance criminelle », *L'œil de la police*, 1910, n° 97, p. 2.

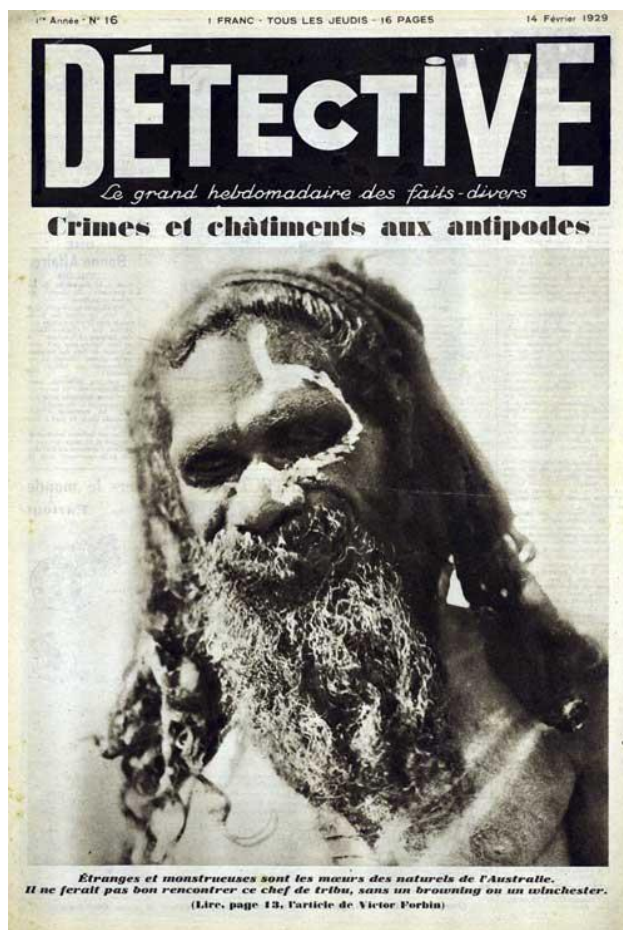
criminel » au sens lombrosien mais bien plutôt de ce que le sens commun entend dans l'expression de « sale type », du « type ordinaire » d'un métier, qui n'est pas sans rappeler les physiologies du premier XIXe siècle, ou encore du « type judiciaire », au sens où il s'agit d'un cas singulier de délinquant, tel un domestique voleur de bijoux et très bien éduqué¹².

La théorie du criminel-né ne semble pas avoir beaucoup plus influencé le crayon de Raoul Thomen et Henry Steimer, les deux principaux dessinateurs du journal. Leurs dessins de couverture montrent beaucoup de scènes d'exécution, qu'il s'agisse de mettre en scène des crimes ou l'application de la peine capitale par la guillotine. On ne relève que très peu de distinction physique dans les portraits de criminels. Les dessinateurs privilégient les scènes de crime et l'expressivité du visage, au détriment du physique. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux couvertures de titres qui auraient pu mobiliser des visages à la « Paul Gremaud » tel « Deux monstres ! » (1909, n°51) ou, celui, plus tardif, du « satire de Pouliguen » (1911, n° 118). Au final, il faut apprécier la faible présence de Lombroso en la comparant à celle de ses détracteurs français. Si l'on confronte Lombroso à Lacassagne, on constate que le professeur de l'université de Turin est considéré par la rédaction de *L'Oeil de la police*, comme un « criminaliste éminent ». Malgré sa réputation internationale, le médecin légiste français ne bénéficie pas du même statut et, sur le corpus étudié, il n'est tout simplement jamais cité.

¹² « Un type judiciaire », *L'œil de la police*, 1910, n° 56, p. 9.

Détective et Lombroso

Détective est un magazine consacré au fait divers lancé en 1928, rédigé par des journalistes et des écrivains, illustré par d'abondantes photographies et des dessins. *Détective* s'est très vite démarqué en France comme le titre de presse de faits divers de référence et de large diffusion. Il couvre les domaines de la criminalité, de la police, de la justice, des procès et des peines dans l'Entre-deux-guerres. S'il n'est pas le plus luxueux magazine de photographies (il ne peut rivaliser



avec *Vu*) et s'il trouve dès 1931 un concurrent qui lui emprunte parfois ses auteurs (*Police magazine*), *Détective* s'impose comme le titre de référence du magazine de fait divers criminel jusqu'en 1940. Trois journées de colloque lui ont été consacrées récemment¹³. La collection consultée est celle de la BILIPO, mise en ligne sur Criminocorpus. Elle s'étend de 1928 à 1940 et comprend 582 numéros.

Détective n'a pas, vis-à-vis de Lombroso, une posture univoque. On peut distinguer dans ce titre au moins trois niveaux de relation à la théorie de Lombroso. Le premier est le nommage direct des personnes et des concepts. Il s'agit alors de discuter ou d'apprécier la valeur des idées exposées. Ce niveau d'évocation est assez rare et plutôt au bénéfice du professeur de Turin. Le second

¹³ Amélie Chabrier et Marie-Ève Thérenty (dir.), *Détective, histoire, imaginaire, médiapoétique d'un hebdomadaire de fait divers (1928-1940)*, Criminocorpus [En ligne], mis en ligne le 18 décembre 2018, consulté le 11 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/4802>

relève de l'allusion : on nomme Lombroso ou l'un des concepts qui lui sont liés, en positif ou en négatif, sans s'arrêter à l'analyser. Le troisième niveau est le plus difficile à relever. Il consiste à évoquer, par exemple, la thèse lombrosienne de l'atavisme, sans pour autant citer Lombroso ou un concept permettant de l'identifier. Peu après son lancement, *Détective* place en couverture le portrait rapproché d'un aborigène australien. Le numéro porte le titre de « Crimes et châtiments aux antipodes » et la légende de la photographie avertit le lecteur : « Étranges et monstrueuses sont les mœurs des naturels d'Australie. Il ne ferait pas bon rencontrer ce chef de tribu, sans un browning ou une winchester ». Le reportage annoncé en couverture a été confié à Victor Forbin, qui est un journaliste scientifique bien connu pour ses nombreux articles parus depuis le début du siècle dans *Le Journal des voyages et des aventures de terre et mer*, *Sciences et voyages* et *La Nature*. Forbin développe pour les lecteurs de *Détective* une lecture ethnographique de la criminalité des « naturels » d'Australie. Il décrit une « race restée à la civilisation de l'âge de pierre ». Forbin explique que cette analogie de culture est corroborée par une analogie anatomique : « Le crâne d'un indigène australien présente toutes les caractéristiques relevées sur ceux d'une race, dit du Neandertal, qui vécut dans l'ouest de l'Europe aux temps les plus reculés de la préhistoire ». Pour Forbin, la moralité de ces « fossiles vivants » peut être considérée comme une image fidèle des mœurs européennes au début du quaternaire. Ces sauvages ne font pas pour autant le mal pour le mal. Ils commettent des crimes par vengeance, ils peuvent tuer leurs enfants s'ils les considèrent incurables ; en cas de famine, ils deviennent anthropophages et sacrifient les enfants. On ne trouve pas trace en revanche de drames passionnels. La femme est une esclave, l'amour n'existe pas. C'est le totémisme qui régit les alliances et ne pas en suivre les règles est criminel. Les maris ont le droit d'assommer ou de tuer leur femme à coups de *noula-noula* (gourdin en bois) »¹⁴.

¹⁴ Victor Forbin, « Crimes et châtiments aux antipodes », *Détective*, n° 16, 14 février 1929, p. 13.

Bien que le journaliste ne cite à aucun moment la théorie de Lombroso ou celle de l'atavisme, sa description des Aborigènes comme des « fossiles vivants » emprunte tous les stéréotypes de la description lombrosienne des mœurs sauvages. Si cette description ne saurait être la marque distinctive du lombrosisme, on retrouve bien dans cet article des hommes qui présentent les caractéristiques du criminel-né et dont l'organisation sociale a été stoppée à un stade atavique.

Un mois plus tard, les lecteurs de *Détective* bénéficiaient d'un reportage d'Henri Danjou dédié à la question des tatouages, leurs types et leurs significations. Danjou notait que « les usages répandus chez les sauvages et chez les peuples primitifs réapparaissent dans les classes qui demeurent dans les bas-fonds, qui de même que les bas-fonds marins gardent la même température, ont conservé les coutumes, les superstitions des peuples primitifs[...] »¹⁵. L'affirmation est cette fois-ci directement assignée à Lombroso. Mais le plus étonnant est qu'elle est rapportée par le journaliste comme un propos tenu par... Alexandre Lacassagne, citant une conclusion du « professeur Lombroso, après une vie passée dans l'étude des anormaux, des criminels et de leurs mœurs ».

Il faut toutefois attendre 1930 pour que *Détective* délivre une position sans équivoque sur la théorie de Lombroso. Cette année-là, *Détective* ouvre une nouvelle rubrique intitulée « La science contre le crime ». Son rédacteur est Edmond Locard, directeur du laboratoire de police technique de Lyon. Le premier article fait le point sur l'histoire de la police scientifique. On y trouve significativement insérés trois portraits photographiques : ceux d'Alphonse Bertillon, d'Alexandre Lacassagne et... celui de Cesare Lombroso. Mais il y a plus intéressant encore. Locard s'inscrit en rupture contre la tradition française de critique de l'œuvre de Lombroso et il lui rend, vingt ans après sa mort, un vibrant hommage, réduisant la polémique à des « querelles académiques » sur

¹⁵ Henri Danjou, « Tatoueurs et tatoués », *Détective*, n°20, 14 mars 1929, p. 3-4.

« des têtes d’aiguilles ». Il est de mode de critiquer Lombroso, ajoute Locard, mais c’est lui faire une grande injustice car le savant italien « avait vu juste et loin »¹⁶. L’article n’a certes pas valeur de politique éditoriale pour le magazine mais la position prise par Locard n’en est pas moins significative puisque ce criminaliste est généralement présenté comme un disciple ou – du moins – un élève d’Alexandre Lacassagne.

En 1932, Georges Altman signale « le grand psychiatre italien Lombroso » à propos de ses vues sur les anarchistes en Italie¹⁷. Dans son grand reportage sur les médecins du bagne, Marius Larique évoque Lombroso lorsqu’il aborde les « clients » du bagne et qu’il s’interroge sur la différence entre l’honnête homme et le criminel. Il affirme que « les tares psychiques se révèlent par la saillie des sinus frontaux, les développements des zygomases et des mandibules, l’asymétrie etc. » et commente : « Prenons garde à nos mandibules et à nos sinus : ils peuvent nous mettre en perpétuel état de penchant vers le crime. Il ne nous manquera que l’occasion, cause déterminante de l’acte criminel »¹⁸. Loin d’être ironique, cette interpellation du lecteur suggère que ces prédispositions doivent tenir en alerte celui qui se croit honnête homme par nature : « Nous ne sommes pas certains d’être exempts de ces tares psychiques, nous ignorons si l’occasion ne nous tendra pas d’embuscade ». On peut réduire l’argument à une figure de style, une manière pour le journaliste d’embarquer son lecteur dans un territoire de doute, mais l’effet certain, au point de vue de la théorie de Lombroso, c’est qu’il y est fait une nouvelle allusion sans réserve critique. Ni Lacassagne ni les contradicteurs de Lombroso ne sont convoqués dans ce passage.

Plus encore, lorsque *Détective* prend position contre la loi de stérilisation du 1^{er} janvier 1934 entrée en vigueur en Allemagne, le magazine livre un article du docteur Magnus Hirschfeld, ancien directeur de l’institut de sexologie de Berlin. Hirschfeld y exprime son désaccord avec la politique nazie et il n’hésite pas à

¹⁶ Edmond Locard, « La science contre le crime », *Détective*, n° 68, 13 février 1930, p. 14.

¹⁷ Georges Altman, « Tueurs de rois », *Détective*, n° 200, 25 août 1932, p. 14.

¹⁸ Marius Larique, « Les médecins du bagne », *Détective*, n°413, 24 septembre 1936, p. 4.

citer à l'appui de sa démonstration l'ouvrage de Lombroso, *Génie et folie*, pour rappeler que les personnes présentant des troubles mentaux peuvent aussi être des génies scientifiques ou artistiques¹⁹.

On a vu plus haut que *L'œil de la police* ne faisait pas appel à la monstration des visages dans sa représentation des criminels et que la signification des illustrations était donnée à voir par la violence de l'acte représenté, le titre choisi et le commentaire associé. Cette règle de composition est reprise et sublimée par la rédaction de *Détective*. Le passage du dessin à la photographie permet des articulations subtiles pour donner sens à des images souvent banales lorsqu'elles sont prises isolément. Ce qui compte dans cette nouvelle presse de faits divers, c'est l'arrangement, le montage, photographique bien sûr, mais aussi des titres et des légendes²⁰. Les tentatives de montrer une illustration correspondant à un type criminel-né y sont très rares. Cette identification fut avancée dans un article consacré à Cartouche. Plusieurs portraits du bandit étaient insérés et l'un d'eux portait une légende sans équivoque : « Noiraud, petit, souple et méchant, Louis Cartouche était le type du criminel-né »²¹. La rareté de ce genre de correspondance s'explique : une telle démonstration est inutile et tire trop vers la caricature, ainsi qu'on peut le vérifier en prenant connaissance du visage outrageusement déformé de Cartouche. Le stigmate physique n'est ainsi que très rarement signalé en photo de couverture, et c'est alors pour en pointer la valeur comme signe distinctif de reconnaissance : l'individu a été reconnu parce qu'il portait cette marque physique²². *Détective* préfère jouer sur la reconnaissance implicite des stigmates, ce qui démontre que le code est bien connu de son lectorat. La figure de monstre qui s'esquisse dans ces pages n'est pas celle du Nosferatu de Murnau mais bien plutôt celle d'une dissociation du physique et du

¹⁹ Magnus Hirschfeld, « Stérilisés », *Détective*, 1^{er} mars 1934, p. 12.

²⁰ M. Renneville, « Démon et déments. Quand *Détective* enquête sur la folie », *Criminocorpus* [En ligne], *Détective, histoire, imaginaire, médiapoétique d'un hebdomadaire de fait divers (1928-1940)*, 2018, URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/5017>

²¹ Frédéric Boutet, « Bandes armées », *Détective*, n° 292, 31 mai 1934, p. 14.

²² « Hantise d'assassin », *Détective*, n° 177, 17 mars 1932, p. 1 et 7.

psychique. Le monstre criminel est celui qui ne répond pas à la règle d'identification visuelle immédiate. Ainsi, le portrait des sœurs Papin, malgré sa retouche, est produit en Une paré d'un oxymore : « Les brebis enragées »²³. Et un peu plus tard, « Tony le tueur » a l'honneur d'une couverture avec un portrait ainsi commenté : « sous les apparences d'un modeste garçon de café », il cachait « une double vie redoutable »²⁴. Weidmann, de même, sera érigé au statut du « plus grand criminel de cette époque et de beaucoup d'autres, parce qu'il est normal »²⁵.



Suivre ou s'opposer ?

Le dilemme de *Police-Magazine*

Le troisième journal du corpus est *Police magazine*. Lancé trois ans après *Détective*, il en devient rapidement son concurrent régulier pour la couverture des grandes affaires. D'un format de taille légèrement inférieure, sa qualité de papier et d'impression est également un ton en dessous mais sa technique narrative et sa politique éditoriale sont en tous points identiques à celle de son rival *Détective*. Les

deux journaux alternent reportage publié en feuilleton et articles d'actualité en cherchant à capter l'attention du lecteur par une mise en page et des titres à sensation. La collection consultée est celle de la BILIPO, mise en ligne sur Criminocorpus. Elle s'étend de 1928 à 1940 et comprend 459 numéros.

Le dépouillement de *Police magazine* aboutit rapidement à un constat qui n'est pas démenti durant toute la durée de parution de ce titre. Le magazine qui entend

²³ « Les brebis enragées », *Détective*, n° 224, 9 février 1933, p. 1.

²⁴ « Tony le tueur », *Détective*, n° 300, 26 juillet 1934.

²⁵ Paul Bringuier, « Weidmann le tueur », *Détective*, n° 478, 23 décembre 1937, p. 3.

concurrer *Détective* emprunte très exactement le même chemin et la même posture que son rival quant à la valeur de l'héritage de Cesare Lombroso. Le nom du professeur de Turin est cité dans les quatre premières années de parution du magazine, il est corrélé à celui de « criminel-né » et le patronyme et son concept disparaissent ensuite au profit des notions plus élastiques d'atavisme et de type criminel. La rédaction propose très vite à ses lecteurs un éloge de Lombroso et l'auteur de cette opération est une nouvelle fois un scientifique. Ce n'est plus Edmond Locard mais le docteur Auguste Marie, qui a été médecin-chef à l'hôpital de Villejuif puis à Sainte-Anne, au service des admissions et expert auprès des tribunaux. Marie est présenté par le journaliste de *Police magazine* comme un « spécialiste de réputation universelle » qui croit « à l'hérédité, aux criminels-nés, mais avec réserves ». Interrogé à propos de l'affaire du tueur Peter Kuerten, le médecin affirme que, malgré les critiques reçues, « la théorie lombrosienne a tout de même porté ses fruits, mais, hélas ! moins en France qu'ailleurs ». Marie estime que Lombroso représente l'avenir : « La compréhension, tant par les législateurs que par les magistrats, jurés, avocats, de la délinquancité (sic), de l'insociabilité, de la culpabilité humaine a beaucoup gagné et gagnera encore beaucoup à tenir compte des travaux de Lombroso et de son admirable école italienne ; notamment à l'étude persévérante des enfants inadaptés, porteurs d'un lourd atavisme ; aux réactions insolites et dangereuses des adultes. [...] Et cette nouvelle anthropologie sera la grande vérité de demain »²⁶. Ce panégyrique dressé par un savant français dans un journal populaire avait la valeur d'une réhabilitation. Lombroso ne suscita pas pour autant une politique éditoriale spécifique et l'on peut trouver dans d'autres articles, sous la plume d'auteurs étrangers notamment, des critiques ciblées notamment sur la possibilité de reconnaître les criminels par un type physique unique. Ces réserves sont généralement exprimées au détour des textes

²⁶ Dantin, « Certains criminels sont-ils vraiment coupables. Doit-on castrer les satyres, au lieu de les guillotiner ? », *Police Magazine*, n° 40, 30 août 1931, p. 15.

consacrés aux techniques de police scientifique et de cette anthropométrie judiciaire que Lacassagne avait qualifiée de « bertillonnage »²⁷. Lorsqu'un savant français émet une critique, tel le docteur Charles Paul, médecin légiste, celle-ci relève de l'allusion et non d'une démonstration ou d'une prise de position directe²⁸.

Lombroso est faiblement présent mais plutôt pris en bonne part lorsque la rédaction entreprend de le présenter à ses lecteurs. Il faut apprécier ici encore la présence de Lombroso par rapport à Alexandre Lacassagne, son principal opposant français. La comparaison est, à nouveau, au bénéfice du savant turinois : Lombroso est cité sept fois, Alexandre Lacassagne une seule fois, et encore n'est-ce pas pour sa criminologie, mais pour sa défense de la supériorité de la guillotine à la pendaison²⁹. Si on ne convoque plus Lombroso et son criminel-né dans les colonnes de *Police magazine* après 1933, la notion d'atavisme survit en de rares occurrences de 1931 à 1939, dans le sens d'une habitude vicieuse ou d'une hérédité pathologique, d'une « tare » transmise plus ou moins fatale et mal définie. On l'évoque à propos d'assassins présentant une hérédité familiale ou lorsqu'il s'agit de réfléchir aux causes de l'enfance coupable³⁰. Comme dans *Détective*, c'est bien le « type criminel », dans son acception la plus large et la plus malléable, qui est le plus utilisé. Un article de *Police magazine* mérite d'être signalé en raison de son auteur et de la position qu'il prend vis-à-vis des collections anthropologiques. L'article est annoncé en couverture sous le titre accrocheur : « La galerie des décapités ». Le texte relate au lecteur une visite privée au laboratoire d'anthropologie du Musée de l'homme, dans les salles où étaient entreposés les crânes des collections phrénologiques de Gall et de Dumoutier. Attentif à restituer l'atmosphère d'un lieu « où il semble

²⁷ John Pearson, « L'identification des criminels par les empreintes digitales aux États-Unis », *Police magazine*, n° 79, 29 mai 1932, p. 7.

²⁸ Dantin, « Certains criminels sont-ils vraiment coupables ? Doit-on castrer les satyres, au lieu de les guillotiner ? », *Police Magazine*, n° 36, 2 août 1931, p. 13.

²⁹ Roger Régis, « Condamnés, que préférez-vous ? », *Police magazine*, n° 286, 17 mai 1936, p. 5.

³⁰ Jean Bazal, « Les forçats enfants », *Police magazine*, n° 157, 26 novembre 1933, p. 8.

qu'à minuit, on ne se promènerait pas sans frissonner devant cette exposition tragique », l'auteur marque une distance prudente face à cette criminologie poussiéreuse, sans toutefois en disqualifier l'intention :

« On avait jadis l'habitude, aussitôt auprès que la tête du condamné avait roulé de l'autre côté de la lunette, d'en prendre le moulage. L'habitude s'en est perdue. Qui nous dira pourquoi ? Faut-il le déplorer ? Les phrénologues seuls pourraient le dire, car c'est pour eux et pour l'étude du crâne et du cerveau que la macabre empreinte était prise. Et alors, autour de ces pauvres têtes, se querellaient les savants, chacun luttant pour sa théorie ».

L'auteur était un jeune homme de 29 ans. Il ne savait peut-être pas encore qu'il serait un jour magistrat et qu'il serait, à ce titre, l'un des principaux acteurs de la réforme pénitentiaire d'après-guerre³¹.

Si on le compare à son prédécesseur *Détective*, le visionnage des couvertures du journal n'apporte pas d'infléchissement notable dans la mise en scène du crime et des criminels. Les procédés sont les mêmes. On notera simplement que *Police magazine* revient parfois au dessin pour souligner un « type » particulier, tel ce bagnard présenté en couverture à l'occasion du lancement du feuilleton reportage de Jean Normand. Au-dessus du titre « Les mystères du bagne », un condamné à la tête rasée est présenté sous les traits d'un visage grimaçant et repoussant. Le dessin est signé Glatzer (Simon ?). On lit sur le front du forçat un mot qui renvoie le lecteur à la trajectoire déterminée du délinquant : Fatalitas ! Un mot qui est aussi et surtout une expression très liée pour le lectorat au personnage romanesque et populaire de Chéri-Bibi³². Sur une telle caricature, à quoi bon ajouter une allusion à Lombroso ou au criminel-né ?

La réhabilitation conditionnelle de Lombroso

³¹ Pierre Cannat, « La galerie des décapités », *Police magazine*, n° 102, 6 novembre 1932, p. 1 et 5.

³² « Les mystères du bagne », *Police magazine*, n° 23, 3 mai 1931, p. 1.

L'objectif de ce coup de sonde était de vérifier si la diffusion de Lombroso et sa figure du criminel-né avait dépassé le cercle scientifique de l'anthropologie criminelle. La presse illustrée de fait divers permet-elle d'observer une dérive vers l'imaginaire du criminel-né, au moment même où cette théorie disparaît définitivement en France du corpus des théories scientifiques légitime ?

Le résultat de cette première exploration permet d'établir plusieurs constats. Tout d'abord, le nom de Lombroso n'apparaît dans aucun titre en première page des 1302 journaux qui composent le corpus. L'expression de « criminel-né » non plus, pas plus que celle d'atavisme. Le nom de Lombroso n'a jamais été décliné en adjectif (lombrosien, lombrosienne), le « voleur-né » n'affleure pas dans les pages de ces trois journaux et la « prostituée-née » n'est mentionnée qu'à titre négligeable dans *Détective*. Tous ces termes ne semblent pas être sortis du registre scientifique.

La théorie du « criminel-né » ne fait donc pas recette et la déclinaison alternative qui domine est celle, beaucoup plus souple, vague et malléable du « type criminel ». Assassin, voleurs, étrangleurs, satyres ou gangster peuvent ainsi être signalés comme des représentants du « type » de leur catégorie criminelle. Type relevant d'un milieu social ou type « professionnel » : la définition ou le sens précis de l'expression n'est jamais donné. Le criminel-né n'est pas une créature de Une. On lui préfère les sales « types » dont les traits suscitent une répulsion instinctive ou, par inversion de la convention visuelle, les monstres au physique trompeur. Ce qui compte, c'est que la photographie soit bien scénarisée. L'illustration doit faire corps avec le cadre, le titre et son commentaire. On cherche le regard du public, ce qui explique le décalage des sujets de couverture avec la criminalité effective. L'émotion prime sur la raison.

Cet usage relâché des idées de Lombroso nous donne une indication sur la forme prise par la diffusion de son œuvre dans *Détective* et *Police-Magazine*. On sait que les thèses de Lombroso ont été critiquées en France dans la communauté scientifique sur la base d'une discussion de ses principaux concepts : l'atavisme

comme retour au type primitif, le criminel-né comme prédisposition fatale, le type criminel comme type naturel. Il importe peu que ces notions aient été caricaturées par les adversaires de Lombroso car ce que l'on s'efforce de mettre au jour ici, c'est la conséquence et la postérité de cette critique dans la presse de faits divers. Or le premier effet le plus saisissant qui ressort de cette presse est très net et convergent dans les trois titres étudiés : c'est l'effacement de la controverse. Ainsi que le relevait Locard, le lectorat est informé que la querelle des doctes savants ne portait que sur des « têtes d'aiguilles ». La presse de faits divers est unanime à ratifier l'inanité de la controverse.

Ainsi débarrassé de son fardeau critique, Lombroso apparaît comme « blanchi », lavé des accusations de mauvaise méthode et d'erreur scientifique dont il avait eu à souffrir dans la presse spécialisée. Premier constat, le rejet de Lombroso dans la communauté scientifique n'a pas eu de conséquence sur sa notoriété dans la presse populaire. Plus étonnant encore, c'est par la plume d'autorités savantes, tel Edmond Locard et Auguste Marie, que Lombroso réapparaît dans cette presse populaire comme autorité scientifique.

Au Lombroso dépassé et piètre méthodologue succède dans ces titres un nouveau Lombroso faisant autorité par sa précocité de réflexion. Et si l'on admet que tout n'est pas valable dans son œuvre, Lombroso est auréolé de la marque du précurseur des grandes découvertes. Plus facile à vendre que la rigueur épistémologique, le doute scrupuleux et la prudence méthodologique, cette mise en récit fait de Lombroso le Sherlock Holmes de la criminologie, un personnage de fiction qui partage avec son homologue détective une science qui tient du prodige. Et alors que Lombroso est sollicité comme figure tutélaire d'un avenir scientifique, Lacassagne se voit relégué au rang de faire-valoir.

C'est par ce biais que Lombroso a retrouvé une pertinence comme figure de savant : le criminologue a pu se tromper oui, mais ses erreurs, ses exagérations mêmes sont désormais mises à son crédit. Lombroso était un anticipateur, hardi dans ses théories. Il suffit, dans ce contexte, que le nom de Lombroso soit

associé à la notion de « dispositions criminelles » sans qu'il soit besoin que le journaliste s'engage dans la défense d'une prédétermination fataliste³³. Aucun rédacteur de cette presse populaire ne prend le risque de reprendre à son compte les critiques laborieuses des détracteurs de Lombroso. Le socle théorique de Lombroso voyage dans cette presse visuelle complètement débarrassée de tout ce qui faisait autrefois saillie : l'atavisme est devenu une hérédité pathologique, le type criminel est un type au physique inquiétant et le criminel-né est un individu dangereux présentant une forte prédisposition au crime. Le présupposé du « type » criminel était ainsi promis à un bel avenir dans le 20^e siècle³⁴.

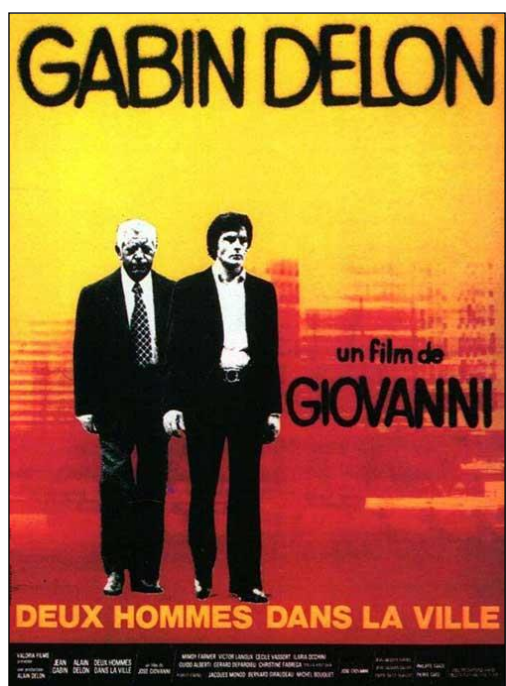
Au fond, le message délivré par cette presse est aussi une leçon de méthode pour l'analyse historique : la diffusion des idées ne passe pas forcément par les mots. La mise en récit y procède par un agencement articulé et souvent très élaboré de l'image et de l'écrit. La puissance de ce dispositif narratif permet de ne pas toujours nommer ce que l'on voit, de ne pas toujours donner à voir ce que l'on nomme. La presse de fait divers contribue à diffuser les présupposés de Lombroso par un effet de plausibilité collatérale, un peu à la manière de l'anthropométrie judiciaire. On sait que cette dernière apportait, en tout rigueur, un démenti à l'existence d'un type criminel, puisque l'identification s'y fait au niveau de l'individu, mais quel lecteur était en capacité de retenir cette information alors qu'on lui montrait, chaque semaine, des sales têtes à l'œuvre dans le milieu de la pègre ou des bas-fonds ?

La force de la diffusion des idées de l'anthropologie criminelle réside dans cette corrélation visuelle implicite. Les criminels-nés lombrosiens sont photographiés, retouchés, montrés, diffusés : les mots et les discours savants sont ici superflus. On pourrait douter de l'association, dans l'esprit des lecteurs, des déformations physiques aux théories de Lombroso. En voici un signe. *Détective* reçut, en

³³ « Interviews. Le cinéma et le crime », *Détective*, n° 337, 11 avril 1935, p. 10.

³⁴ M. Renneville, « Le délit du corps en criminologie. Du "type criminel" au "type" criminel » in N. Queloz et al. *La criminologie - évolutions scientifiques et pratiques : hier, aujourd'hui et demain*, Ruegger et Verlag, 2004, p.71-84.

1937, le courrier d'une mère inquiète : « Mon fils a les oreilles très écartées de la tête. On dit que c'est un signe de prédisposition au crime. Est-ce vrai ? Ne peut-on remédier à cela ? » Réponse de la rédaction : certes, les oreilles « en anse » sont une des caractéristiques du type criminel « jadis décrit par Lombroso », mais elles ne sont – à elles seules – qu'un signe d'impulsivité excessive. *Détective* publie la question et rassure par sa réponse son lectorat : elle ne dément pas le type criminel mais il faut l'association de plusieurs signes physiques pour l'envisager. Les oreilles décollées des enfants ne doivent pas inquiéter leurs parents. Et du point de vue esthétique, on peut corriger ce défaut par une opération chirurgicale bénigne³⁵.



Il reste à poursuivre l'exploration des métamorphoses de la figure du criminel-né dans l'imaginaire populaire. Cette recherche serait à prolonger dans la presse d'après-guerre, dans la presse de roman-feuilleton photographique mais aussi au cinéma. Et nous aurons peut-être ici des surprises sur les bornes chronologiques de l'enquête. À titre d'exemple, en 1973 sort le film franco-italien *Deux hommes dans la ville* (*Due contro la città*). Ce film a été réalisé par José Giovanni

pour appuyer le combat alors engagé par l'avocat Robert Badinter pour l'abolition de la peine de mort en France. Le réalisateur est lui-même un ancien condamné à mort gracié. Dans le film, Jean Gabin joue Germain Cazeneuve, un policier devenu éducateur. Cazeneuve accompagne Gino Strabliggi (Alain Delon), ancien condamné libéré dans son parcours de réinsertion. La volonté de

³⁵ « Confidences », *Détective*, n° 448, jeudi 27 mai 1937, p. 13.

réinsertion de Strabliggi ne fait aucun doute mais elle est entravée par l'inspecteur Goitreau (Michel Bouquet) qui cherche par tous les moyens à le faire condamner à nouveau. La mise en intrigue rappelle *Les Misérables* de Hugo, avec la confrontation de l'ancien forçat Jean Valjean et Javert. Mais le film de Giovanni est plus noir que le roman hugolien : la réinsertion échoue et Strabliggi finit par être condamné à mort et exécuté.

À un moment du film, Delon-Strabliggi est inculpé et fait l'objet d'un rapport d'expertise psychiatrique. Une scène du film évoque le contenu de cette expertise. Elle se passe dans le palais de justice. Sortant du cabinet du juge d'instruction, l'avocate de Strabliggi s'adresse à l'éducateur en l'informant de l'existence d'un témoignage à charge contre son client. Elle poursuit :

—... Et puis il y a pire. Le rapport des psychiatres...

Gabin-Cazeneuve prend le rapport que lui tend l'avocate et il commente sa lecture d'une voix bougonne :

— Ouais, criminel-né....criminel-né, responsable de ses actes... à rayer de la société. Moi personnellement j'vois pas comment on peut être un criminel-né et responsable de ses actes. À vot'place j'ferais nommer une contre-expertise.

On pourrait s'étonner que le réalisateur fasse ainsi retour aux vieilles lunes lombrosiennes. Giovanni mobilise bien sûr la notion de criminel-né pour caricaturer une justice dont il dénonce les procédures, mais cette citation est aussi l'indice d'une persistance signifiante dans la société française des années 1970. Après Gabin-Cazeneuve, je serais tenté de demander une contre-expertise pour réévaluer la place de Cesare Lombroso dans la culture française au XXe siècle car si le savant turinois a forgé une figure de « criminel-né » qui n'a pas survécu au tournant du XIXe-XXe siècle dans le registre scientifique, je crois que nous disposons d'un nombre suffisant d'indices pour affirmer que sa créature, ses harmoniques et ses présupposés ont subsisté bien après sa condamnation scientifique. L'enquête reste ouverte...

Notice bio-bibliographique

Marc Renneville est directeur de recherche au CNRS. Membre du Centre A. Koyré (Paris), il dirige la plateforme web Criminocorpus dédiée à la diffusion en libre accès de ressources sur l'histoire de la justice des crimes et des peines. Il a récemment publié *L'affaire Vacher. Archives d'un tueur en série* (Ed. Jérôme Millon).